

DIGITAL LAB AFRICA

< START-UP THE FUTURE >



< APPEL À PROJETS >

www.digilabafrica.com



#DigiLabAfrica
digilabafrica@gmail.com



Lagardère **DISCO** MARKETS **TRACE**
STUDIOS

arte



CL
camera lucida

DIGI X ART
Entertainment

DEEZER

sacem
Société des Auteurs,
Compositeurs et
Éditeurs de Musique

Forum
des images

believe
digital

BUSINESSFRANCE

Pictanovo
LA COMMUNAUTÉ DE L'IMAGE
EN NORD-PAS DE CALAIS

cap-digital
Paris Region

GRAND PARIS
pôle
MEDIA

NURSERIE
CULTURE & INNOVATION

TSHI
MOLO
GONG

African
ANIMATION NETWORK

ANIMATION
SA

VRSA
VIRTUAL REALITY SOUTH AFRICA

IESA
INTERACTIVE ENTERTAINMENT SOUTH AFRICA

triggerfish
animation studios



< PRÉSENTATION >

L'APPEL À PROJETS DIGITAL LAB AFRICA

L'appel à projets Digital Lab Africa s'adresse à toutes personnes d'Afrique sub-saharienne (artistes, producteurs, créateurs, start-ups, étudiants...) ayant un projet innovant dans 5 catégories de production multimédia: web création, réalité virtuelle, jeu vidéo, musique en ligne et animation

L'appel à projets DLA cible des projets au stade initial de développement, en recherche de partenaires et de financements et innovants du point de vue de la forme, de la narration, du contenu ou des technologies.

L'objectif du Digital Lab Africa est d'offrir un tremplin aux créateurs de contenus de nouvelle génération. La plateforme **permettra à des projets innovants d'être portés à maturité grâce à du mentorat et l'appui de partenaires français et d'Afrique sub-saharienne référents** comme Lagardère Studios, Triggerfish Animation Studio, ARTE...

Cinq catégories de productions multimédia sont concernées par l'appel à projets Digital Lab Africa :

- \ **Web Création**
- \ **Réalité Virtuelle**
- \ **Jeux Vidéo**
- \ **Musique en ligne**
- \ **Animation**

Les candidats doivent soumettre leur projet au plus tard le **25 février 2018**.

Les projets seront ensuite évalués par le comité de sélection DLA sur des critères de qualité artistique / technique, d'innovation technologique / créative et de faisabilité / potentiel économique.

Les 30 projets sélectionnés pour la compétition de pitch finale seront annoncés le **25 mars 2018**.

A l'issue de la compétition de pitch et d'entretiens avec les membres du Comité de sélection, 10 projets gagnants seront annoncés. Les gagnants remporteront :

- \ un **prix en numéraire** d'une valeur de 3 000 euros
- \ un **pass incubation Digital Lab Africa** pour accompagner la phase de développement des projets [entre mai 2018 et décembre 2018]

Le **Pass incubation DLA** comprend :

- un **mentorat** et un **accompagnement** dans le développement des projets par des professionnels de l'industrie français et d'Afrique subsaharienne pour chacune des catégories (studios, sociétés de production, diffuseurs/distributeurs).
- un **temps de résidence** en France au sein de l'entreprise partenaire et/ou d'un cluster numérique
- la **participation à des événements de référence**

< SOUMETTRE UN PROJET >

La plateforme Digital Lab Africa porte sur 5 catégories de production du domaine des industries créatives.

WEB CREATION

La catégorie web création est dédiée à tous formats, linéaires et non linéaires, offrant une **forme de récit/narration innovante** et/ou proposant **une expérience immersive/interactive** à son audience. Cette catégorie est ouverte tout type de contenu - fiction, documentaire, série, format TV, magazine, divertissement, info et reportages etc.. - destinés au web (first digital content). Seront considérés en priorité les concepts combinant plusieurs médias (transmédia) ou offrant une stratégie cross média ainsi que ceux susceptibles de rencontrer, d'interagir et de fidéliser leur audience. Exemples: un web documentaire interactif, une web série incluant un chat ou un jeu vidéo, un reportage d'informations en 360, une chaîne web thématique etc.

REALITÉ VIRTUELLE

La catégorie réalité virtuelle est ouverte à toute production de contenu qui propose une **expérience immersive à son audience**, sur tout type de support (ordinateur, tablette, smartphone, casque de réalité virtuelle), en utilisant les **technologies de la réalité virtuelle**, augmentée, la **vidéo 360°** et les **interactions 3D**. Exemples : un reportage journalistique, une fiction, un clip musical, une visite de musée, un jeu vidéo...

JEUX VIDEO

La catégorie jeu vidéo est ouverte à tout prototype/concept de **jeu vidéo** pour application mobile ou pour tout écran connecté (ordinateur, smartphone, TV, tablette...). Les projets de jeux vidéo offrant un storytelling/une expérience original(e) et utilisant des technologies innovantes seront considérés en priorité. Exemples: un jeu d'action, de stratégie, un jeu visant à informer/sensibiliser/éduquer

MUSIQUE EN LIGNE

La catégorie musique en ligne est ouverte à tout projet qui propose une expérience utilisateur de musique en ligne innovante incluant des services, des solutions et/ou des contenus multimédias. Les contenus / solutions / services peuvent d'adresser au grand public et/ou aux professionnels de l'industrie musicale. Le projet doit être destiné à des plateformes web et/ou applications mobiles.

Exemple : création d'une application proposant un univers multimédia et une communauté interactive autour d'un artiste; une application proposant des concerts live sur mobile; une plateforme d'échanges de vidéos/contenus musicaux, une application permettant de visionner un concert en 360°, un clip musical utilisant les technologies de la réalité virtuelle, un service de booking d'artistes etc.

ANIMATION

La catégorie animation est ouverte à tous type de projets/contenus ayant pour caractéristique principale l'utilisation des techniques d'animation (animation 2D, 3D, papier, pellicule, sable, pâte à modeler, peinture, figurine..etc.). Formats acceptés: court et long métrages, formats TV & séries, web & interactif. Le projet peut-être destiné au cinéma, à la télévision et à tout type d'écran connecté (tablette, smartphone, ordinateur.... Exemples: un court métrage d'animation, une web-série animée, une BD animée, une application animée etc.

Les candidatures doivent être déposées en français ou en anglais. Ils doivent viser une audience internationale. Il doit s'agir de projets en développement, en recherche de partenaires et de financements. Les projets doivent être innovants sur la forme, la narration, le contenu ou les technologies déployées.

Comment candidater?

Les candidats doivent:

1/ remplir le formulaire [en ligne](#)

2/ envoyer les documents suivants (en français ou en anglais) par email à: digilabafrika@gmail.com

- **un dossier de présentation du projet** (pitch deck ou document) comprenant un descriptif général, le scénario/game design/storyboard, un budget prévisionnel, un business plan et un calendrier de production
- **une version bêta/prototype, un pilote ou une démo du projet** (si disponible).
- **un CV** du porteur du projet et un descriptif de la société (300 mots max).
- **une photo** .jpeg du candidat qui soumet le projet.

Les candidats peuvent soumettre plusieurs projets (un formulaire par projet).

Les éléments doivent être adressés par email à l'adresse suivante : digilabafrika@gmail.com

La date limite de réception des projets est le **25 février 2018 (avant minuit)**

< CALENDRIER >

Appel à projets (juin – août 2016)

25 octobre 2017 Juin - 25 février 2018 : appel à projets

Mars : sélection des projets par le Comité de pilotage Digital Lab Africa

25 mars 2018 : annonce des projets sélectionnés pour la compétition de pitch finale

Compétition de pitch DLA (les modalités seront communiqués prochainement)

Incubation des projets (2018-2019)

La phase d'incubation se déroulera sur une période de 3 à 6 mois entre mai et février 2019. Elle sera adaptée aux besoins spécifiques des projets et comprendra un temps de résidence en France d'une durée variable selon les projets, dans la limite d'un mois maximum.

< A PROPOS DU DIGITAL LAB AFRICA >

Offrir un tremplin pour l'innovation et la créativité africaines dans le domaine du multimédia : c'est l'objectif de l'opération Digital Lab Africa, lancée par l'Ambassade de France et l'Institut d'Afrique du Sud en partenariat avec le DISCOP Africa, TRACE, Lagardère studios et des entreprises leaders du secteur.

L'opération porte sur 5 secteurs particulièrement dynamiques et innovants de la production multimédia : **web création, réalité virtuelle, jeu vidéo, musique en ligne et animation.**

L'objectif du Digital Lab Africa est d'aboutir à l'issue de la période d'incubation à des productions et contenus multimédia finalisés, pour chacune des 5 catégories.

ORGANISATEURS & PARTENAIRES

Le Digital Lab Africa est une initiative de l'Ambassade de France et de l'Institut Français d'Afrique du Sud, qui s'inscrit dans le cadre de leurs actions et leur soutien aux industries culturelles et créatives.

L'opération est lancée en partenariat avec le **DISCOP Africa**, **TRACE** et Lagardère Studios en lien avec un ensemble de partenaires français et d'Afrique sub-saharienne.

- \ **Studios, sociétés de production, distributeurs/diffuseurs multimédia**, pour le mentorat et l'appui au développement des projets à distance et en résidence :
[Arte](#), [Lagardère studios](#), [Camera Lucida](#), [Digixart](#), [Forum des images](#), [Believe Digital](#), [Sacem](#), [Deezer](#), [Triggerfish animation studio](#), [Afrika Toon](#), [Nef Animation](#), [Ciclic](#)
- \ **Clusters numériques/pôles image, résidences et labs** pour l'incubation des projets :
[Pictanovo](#), [Cap Digital](#), [Nurserie](#), [Pôle Media Grand Paris](#), [Gaité Lyrique](#), [Nef Animation](#), [Ciclic](#)
- \ **Événements multimédia de référence**, pour présentation des projets dans une optique de networking, renforcement des compétences, recherche de partenaires et de financements complémentaires : [Virtuality](#), [Annecy International Animation Film Festival/MIFA](#), [FUTUR.E.S](#), [Forum Blanc...](#)

< CONDITIONS GÉNÉRALES >

Le présent document définit les termes et conditions de l'appel à projets et de l'opération Digital Lab Africa, telles que définies par les organisateurs et auxquels les candidats et participants sont tenus de se conformer.

ORGANISATEURS - Le DIGITAL LAB AFRICA est organisé par l'INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE DU SUD (62 Juta Street – Braamfontein, JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD).

MODALITÉS - L'appel à projets Digital Lab Africa est ouvert à compter du 25 octobre 2017 et se clôture le 25 février 2018 à 23h59 (date limite pour déposer un projet). Toutes les candidatures doivent être envoyées avant la date limite susmentionnée. Les projets déposés doivent être conformes aux critères définis dans la partie « Soumettre un projet » du présent document.

PARTICIPATION - Les participants à la plateforme Digital Lab Africa doivent être résidents ou avoir la nationalité d'un des pays d'Afrique sub-saharienne : Afrique du sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Les projets peuvent être déposés par un candidat qui ne réside pas en Afrique sub-saharienne mais à condition que ce candidat ait la nationalité d'un des pays de cette région. Dans ce cas, les projets doivent être majoritairement développés et produits dans un pays d'Afrique sub-saharienne.

Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans.

DEROULEMENT - Les candidats ont jusqu'au 25 février 2018 inclus pour soumettre leur projet. Les candidatures reçues seront examinées par le comité de sélection Digital Lab Africa.



La liste des projets sélectionnés sera rendue publique le 25 mars 2018 sur www.digilabafrika.com.

Le Comité de sélection Digital Lab Africa sélectionnera deux projets vainqueur par catégorie (10 projets gagnants) à l'issue de la compétition de pitch en se basant sur la qualité du pitch de chacun des projets et des critères de qualité artistique/technique, d'innovation technologique/créative et de faisabilité/potentiel économique des projets. Les décisions du comité de sélection sont définitives et exécutoires. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer l'ensemble des prix en cas de nombre insuffisant de candidatures répondant aux critères minimaux du comité de sélection, tels que déterminés par les organisateurs et les membres du jury à leur seule discrétion.

PRIX - Un prix en numéraire d'une valeur de 3000 euros sera versé aux vainqueurs de chaque catégorie. Il est destiné au développement du projet retenu. Il devra être utilisé exclusivement à cette fin, sauf accord express des organisateurs. Le prix sera versé en deux fois (50% à l'issue de la sélection comme gagnant du Digital Lab Africa et 50% au cours de la phase de développement du projet).

Le projet bénéficiera également d'un pass incubation Digital Lab Africa pour le développement du projet, entre mai 2018 et février 2019. Le pass Digital Lab Africa comprend : un mentorat et un accompagnement dans le développement des projets par des partenaires référents pour chacune des catégories ; un temps de résidence en France et la participation à des événements multimédia de référence pour le candidat ayant déposé le projet ou une personne impliquée dans le projet désignée par lui. Les frais de transport et d'hébergement liés au séjour en France seront pris en charge par les organisateurs (valable pour une personne par projet).


DROITS ET AUTORISATIONS - Si le contenu proposé contient du matériel ou des éléments qui ne sont pas la propriété du participant et/ou qui sont sujets aux droits de tierces parties et/ou si des individus apparaissent dans le contenu, il est à la charge du participant d'obtenir, avant la soumission des projets, l'intégralité des autorisations et des consentements nécessaires à l'exposition et l'utilisation du contenu. Si une personne apparaissant dans un contenu est âgée de moins de 18 ans, la signature d'un parent ou d'un tuteur légal est requise.

En participant, tous les candidats sélectionnés autorisent les organisateurs et leurs partenaires à reproduire, distribuer, afficher et publier en ligne les noms des candidats, leurs photos, le descriptif et des éléments visuels de leur projet afin que le public ait accès à la liste des projets sélectionnés. En outre, ils autorisent le Digital Lab Africa à reproduire, distribuer, afficher, et utiliser le contenu de leur dossier de candidature dans tout média, actuel ou futur, y compris - mais sans s'y restreindre - une publication dans la brochure Digital Lab Africa et les outils de communication de l'opération. Les organisateurs ne sont pas tenus de payer des contreparties ou de solliciter une approbation relative à ces utilisations.

LIMITATION DE RESPONSABILITE - En participant, les candidats conviennent de ne pas tenir responsable le Digital Lab Africa de toute réclamation, perte et dommage éventuels résultant de leur participation à la compétition de pitch finale. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels dysfonctionnements techniques (connexion Internet/système informatique) causant l'échec ou le retard de la transmission et de la réception des candidatures.

CONDITIONS - Les candidatures seront considérées comme nulles si l'organisateur établit qu'il ne s'agit pas d'un original ou si les candidatures sont illisibles, incomplètes, endommagées, irrégulières, modifiées, contrefaites, ou acquises de manière frauduleuse. Les participants reconnaissent également :

- a. avoir lu et accepté les présentes conditions générales
- b. le caractère définitif et sans appel des décisions du jury
- c. que pour les projets gagnants, l'organisateur pourra utiliser le nom, la photo et ou la voix de chaque vainqueur dans n'importe quelle publicité ou annonce ayant trait au Digital Lab Africa ou à des promotions ultérieures sans autre rémunération ou accord.



Toutes les taxes et redevances sont l'entière responsabilité des lauréats. Dans le cas où le vainqueur désigné de l'une des catégories refuse le prix ou n'est pas à même d'en bénéficier, le prix sera annulé et les organisateurs pourront, à leur seule discrétion, choisir d'attribuer le prix à un autre participant.

Les candidats gagnants s'engagent à utiliser le prix de 3000 euros uniquement pour les frais liés au développement du projet soumis. Ils s'engagent aussi à participer aux différentes phases prévues pour l'incubation des projets en 2018 (mentorat à distance, temps de résidence en France et présentation des productions finalisées), selon un calendrier défini entre les parties pour chaque projet.

DROIT DE SUSPENSION OU D'ANNULATION - Si, pour une raison quelconque, la compétition de pitch et l'opération Digital Lab Africa ne pouvaient se dérouler comme prévu, les organisateurs se réservent le droit de modifier, de suspendre ou de mettre fin à l'opération, sans ouvrir droit à dédommagement ou compensation vis-à-vis des candidats ou participants.

Si les organisateurs décident d'annuler la compétition finale de pitch, les organisateurs ne conserveront aucun droit lié aux contenus proposés.

Avis IMPORTANTS

L'intégralité du matériel proposé doit être l'œuvre originale du porteur de projet.

L'intégralité du matériel proposé doit être en anglais ou en français.

Un même candidat peut déposer plusieurs projets.

Les participants doivent accepter sans réserve les décisions rendues par le jury.

Si un participant est sélectionné pour la compétition de pitch, il sera contacté par les organisateurs du Digital Lab Africa.